



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

**Signature des Contrats de Relance et de Transition Écologique
(CRTE) de la Communauté de communes du Cap Corse et du
PETR du Pays de Balagne**

Vendredi 28 janvier 2022

Après la conclusion, il y a quelques mois, des conventions d'initialisation, qui ont permis de préciser la méthode de travail et d'identifier les besoins d'ingénierie ou d'assistance technique que nécessite la préparation du CRTE et sa mise en œuvre, cette phase de signatures des contrats constitue la dernière ligne droite dans la concrétisation de ces projets de territoire.

Contact Presse

Communication Interministérielle

✉ 20401 BASTIA CEDEX 9 ☎ 04.95.34.51.63 / 06.80.38.45.01

pref-communication@haute-corse.gouv.fr

site internet départemental : www.haute-corse.gouv.fr



Twitter



Facebook

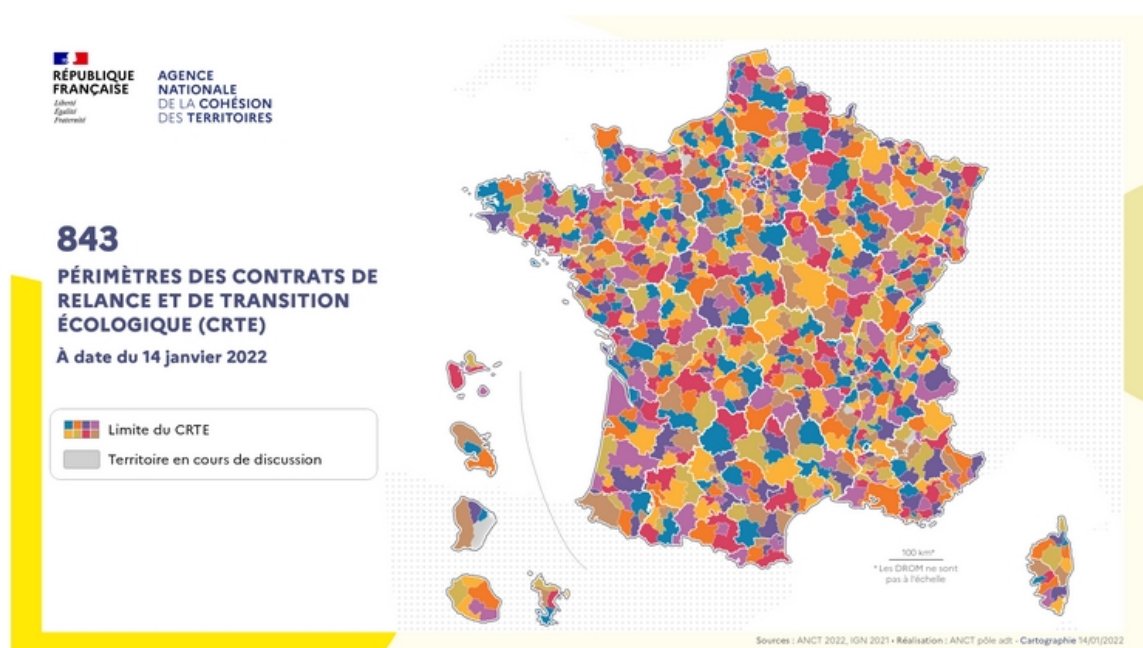
Le CRTE, un contrat au service des territoires

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique.

Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

CARTE DES PÉRIMÈTRES



Au total, 843 CRTE – élaborés dans tous les départements métropolitains et ultramarins – seront actifs dans les prochaines semaines.

Simplifier et unifier les dispositifs de contractualisation

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Le CRTE se substitue aux contrats de ruralité arrivés à échéances fin 2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions.

Dans les années à venir, les dispositifs gouvernementaux à destination des territoires s'inséreront au sein du CRTE pour bénéficier des dynamiques et des partenariats engagés. C'est un gage de gain de temps et de simplification des procédures pour permettre aux collectivités de répondre rapidement aux enjeux de la crise actuelle.

Le Territoire du Cap Corse

La communauté de communes du Cap Corse est composée de 18 communes recensant un total de 6917 habitants (INSEE 2020) dont les 2/3 sont concentrés au sein de quatre communes (Brando, Sisco, Pietracorbara et Luri).

Le 28 juin 2021, la communauté de communes du Cap Corse a signé une convention d'initialisation pour l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE.

3 AXES PRIORITAIRES

- la transition écologique,
- le développement de l'attractivité du territoire,
- la consolidation de la cohésion territoriale et sociale.

ACTIONS IDENTIFIÉES DANS LE CRTE

Transition écologique	Développement de l'attractivité	Cohésion territoriale
<u>Protection des milieux :</u> Gestion de la ressource en eau, gestion intégrée des cours d'eau (GEMAPI), actions de préservation des milieux marins, actions de nettoyage.	<u>Aménagement des communes :</u> Actions de signalétique et d'aménagement des marines.	<u>Accès aux services pour la population :</u> Création de résidences seniors, d'une maison de convalescence, d'une micro-crèche.
<u>Traitement des déchets :</u> Élaboration et mise en place d'un plan local de prévention des déchets, construction de locaux techniques, optimisation de la collecte des déchets et choix d'un scénario pertinent de collecte des déchets.	<u>Valorisation du patrimoine :</u> Actions de rénovation, restauration et de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti.	<u>Améliorer l'offre de logement :</u> Mise en œuvre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, création de logements à loyers modérés...
<u>Maîtrise de la ressource énergétique :</u> Rénovation énergétique de bâtiments communaux	<u>Mise en place du programme petites villes de demain</u>	<u>Améliorer la mobilité y compris numérique :</u> Recrutement d'un conseiller numérique et réduction des zones blanches téléphoniques.

Le Territoire du Pays de Balagne

Le pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Balagne, composé des deux communautés de communes, Calvi-Balagne et L'Île-Rousse- Balagne, couvre ainsi une entité géographique regroupant 36 communes (22 700 habitants sur une superficie de 95 739 hectares).

Plusieurs réunions et étapes ont été organisées avec le PETR Pays de Balagne et les deux communautés de communes pour élaborer le CRTE dont la convention d'initialisation a été signée le 2 juillet dernier.

2 AXES PRIORITAIRES ET ÉVOLUTIFS

- L'énergie
- La Gestion des ressources.

ACTIONS IDENTIFIÉES DANS LE CRTE

Energie	Gestion des ressources
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• actions en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, résidentiels et tertiaires,• opérations en faveur de la mobilité durable (intermodalité, transports en commun, covoiturage, modes de déplacement doux), accompagnement en faveur de la création d'entreprises dans les domaines de l'hydroélectricité, hydrothermie, photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biomasse, géothermie, mais également dans les domaines de la fabrication de matériaux exploitant la pierre, la terre, le bois, le liège, la laine, les fibres végétales et le recyclage des papiers et tissus.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• actions en faveur de la mobilisation du foncier, de l'accompagnement à l'installation d'agriculteurs, de soutien à la diversification, de la création d'entreprises de transformation, de communication et d'animation (cumpremu quì, manghjemu Corsu, ...).• Il s'agira également de mettre en œuvre des opérations incitatives relatives à l'économie d'eau, de tri des déchets, ainsi que les actions relatives à la mise aux normes des stations d'épuration, d'amélioration de la collecte des eaux pluviales et par des actions de soutien au recyclage (eau, déchets, biomasse).